*PIMP 15-7-86018286

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine

Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

SPV

Abonnement annuel : 115 F

R.L.BORDEAUX 10-85-3988

(56) 86.22.75

BULLETIN TECHNIQUE "GRANDES CULTURES" N° 7 - MERCREDI 30 MAI 1984

BLE D'HIVER

RECTIFICATIF :

Parce que résumée, une remarque concernant les traitements aériens a été assortie d'un coût erroné dans notre dernier bulletin (n° 6 du 25 mai). En effet, les chiffres avancés (7 à 8 qx) concernent les coûts de protection assumés par les agriculteurs ayant choisi de suivre un "programme" commercial de traitements comportant une intervention début montaison effectuée par eux-mêmes (coût : 2 à 4 qx) et un traitement à l'épiaison (coût par voie aérienne : 4 à 5 qx).

En revanche, notons qu'en cas de traitement actuellement nécessaire, un traitement aérien bien appliqué évite les pertes mécaniques dûes au passage dans les parcelles où aucun passage de roues n'a été dégagé au préalable.

LA SESAMIE DU MAIS

(Note technique A.C.T.A., A.G.P.M., I.N.R.A., S.P.V.)

La sésamie est une noctuelle présente dans le Sud de la France sur les cultures de maïs. Ses dégâts se manifestent chaque année dans le Sud-Est (basse vallée du Rhône, Languedoc, Lauragais) et de façon plus épisodique en Midi-Pyrénées et en Aquitaine.

L'aire de répartition du parasite et l'importance des populations dépendent fortement de la rigueur de l'hiver et du parasitisme qui provoquent des taux de mortalité très élevés.

L'insecte présente habituellement deux générations annuelles. Les larves de la première en attaquant les jeunes plantes entraînent une diminution du peuplement. Celles de seconde génération apparaissant après la floraison percent des galeries dans les tiges qui provoquent l'échaudage des grains et la verse des plantes. Elles peuvent également se nourrir directement sur les épis.

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur.Gérant : A. GRAVAUD
Publication périodique
Inscription à la CPPAP n° 524 AD
ISSN n°3132442253.000016
Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

1^ EX JO + P

P11 .../...

PRINCIPE DE LUTTE

Le broyage des tiges, suivi du déchaumage, peut limiter la population larvaire, mais cette mesure n'est efficace que lorsqu'elle est pratiquée collectivement. Dans l'état actuel de nos connaissances, la lutte chimique contre la sésamie ne doit s'envisager que sur les cultures à forte plus-value comme les productions de semences et les maïs à haut potentiel de rendement.

- Sur la première génération, il convient d'intervenir tôt sur jeunes maïs, selon les avis des avertissements agricoles. Les meilleures efficacités ont été obtenues avec le Dimilin (diflubenzuron) à 0,7 kg PC/ha et les pyréthrinoïdes.

- Sur la deuxième génération, il est plus difficile d'intervenir. Des traitements de protection des épis pourraient être envisagés selon les recommandations des avertissements agricoles avec les mêmes insecticides.

CHOIX DES INSECTICIDES

- Le diflubenzuron (Dimilin) est un insecticide d'ingesteur qui doit être appliqué sur les stades larvaires jeunes, car il n'a pas ou peu d'action sur les insectes adultes.

- Les pyréthrinoïdes, deltaméthrine (Decis), fenvalerate (Sumicidin), cyperméthrine (plusieurs spécialités) sont également efficaces contre la sésamie, mais ils peuvent provoquer sur maïs des augmentations de populations de pucerons. Ils peuvent aussi provoquer une diminution du parasitisme naturel de la pyrale et de la sésamie, par destruction d'une tachinaire dont l'action explique en partie les bas niveaux d'infestation de pyrale dans le Sud de la France. D'autre part, les pyréthrinoïdes appliqués à forte dose au stade plantule peuvent provoquer des brûlures passagères sur certaines lignées et certains hybrides.

AVERTISSEMENTS AGRICOLES AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Pouvez-vous, seul, reconnaître insectes et maladies, prédire l'évolution des infestations, juger s'il est, ou non, rentable de traiter ?
Savez-vous que, dans la négative, vous n'êtes pas condamné au traitement d'assurance, selon un calendrier précis qui serait valable d'une année à l'autre ?
Vous n'ignorez pas non plus qu'à trop traiter, outre le coût des interventions superflues, on risque dans certains cas de perturber les équilibres écologiques, ou de rendre inutilisables certains produits, en sélectionnant des races résistantes de parasites !
Pour vous aider à demeurer maître de vos interventions, à les rendre plus efficaces en maîtrisant leur coût, avec la garantie d'une excellente sécurité, les stations d'Avertissements Agricoles du Service de la Protection des Végétaux diffusent régulièrement des informations et des conseils phytosanitaires sous forme de bulletins techniques. Une information rapide seule peut vous aider à agir dans de bonnes conditions : les bulletins d'Avertissements Agricoles arrivent chez vous moins de **24** heures après les observations au champ.

LE CONTENU

Tout au long de la période de végétation, nous sommes à vos côtés avec deux types d'informations :

1) une information de base concernant :
   - la biologie des parasites.
   - les seuils de nuisibilité et les méthodes d'évaluation des risques.
   - les méthodes de lutte disponibles avec leur efficacité, leurs avantages et inconvénients (dont la toxicité, les effets secondaires).
   - la liste des produits homologués et en autorisation provisoire de vente.
   - la législation.
2) la situation phytosanitaire tout au long de la période de végétation :
   - niveaux de population de ravageurs, extension des maladies dans la région.
   - prévision de l'évolution de la situation phytosanitaire, en fonction du climat et du stade atteint par les plantes.

Des bulletins spécialisés existent pour toutes les grandes "familles" de cultures (arboriculture, vigne ; pépinières, espaces verts ; grande culture) et parfois pour des zones géographiques particulières.

L'ÉLABORATION DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LES BULLETINS

Les informations techniques de base résultent en partie des expérimentations du Service de la Protection des Végétaux (en 1982, 630 essais réalisés) ; elles proviennent également de la collaboration avec des organismes ou groupements scientifiques, techniques ou de developement, comme l'INRA, les Instituts Techniques, les SUAD, les CETA ou groupements de producteurs.

Les Avertissements au sens strict sont élaborés à partir des observations quotidiennes de plus de 4 300 agriculteurs et techniciens qui, sur l'ensemble de la France, effectuent des relevés météorologiques et des observations biologiques. Les équipes d'ingénieurs et de techniciens du Service de la Protection des Végétaux complètent ces informations par des notations en culture et des observations fines en laboratoire.

L'AVENIR PROCHE

Afin de rendre plus précis encore les conseils qu'elles émettent, en les situant au niveau de l'exploitation ou de la parcelle, les stations d'Avertissements Agricoles s'orientent vers l'utilisation de nouvelles techniques :

- Des modèles de simulation de l'évolution des maladies et des ravageurs sont en cours de mise au point (maladies des céréales, tavelure du pommier) ou déjà utilisés (tordeuses de la vigne).
- La télématique qui prendra effet dès la fin de l'année 1983, et améliorera aussi bien la collecte de l'information recueillie par les observateurs que la diffusion auprès des abonnés. En outre, le dialogue sera possible entre l'abonné et le centre de diffusion : l'abonné pourra fournir des données concernant ses propres parcelles et recevoir un conseil adapté à son cas particulier.

On surveillera ainsi en priorité les zones les plus humides de la parcelle.

Il est possible d'intervenir avec du métaldéhyde à 5 %, à raison de 15 à 20 kg PC/ha, soit 25 à 30 granulés/m2 (on préfèrera les spécialités résistantes à la pluie), ou du mercaptodiméthur à 4 %, à raison de 3 kg PC/ha, soit 20 granulés/m2.

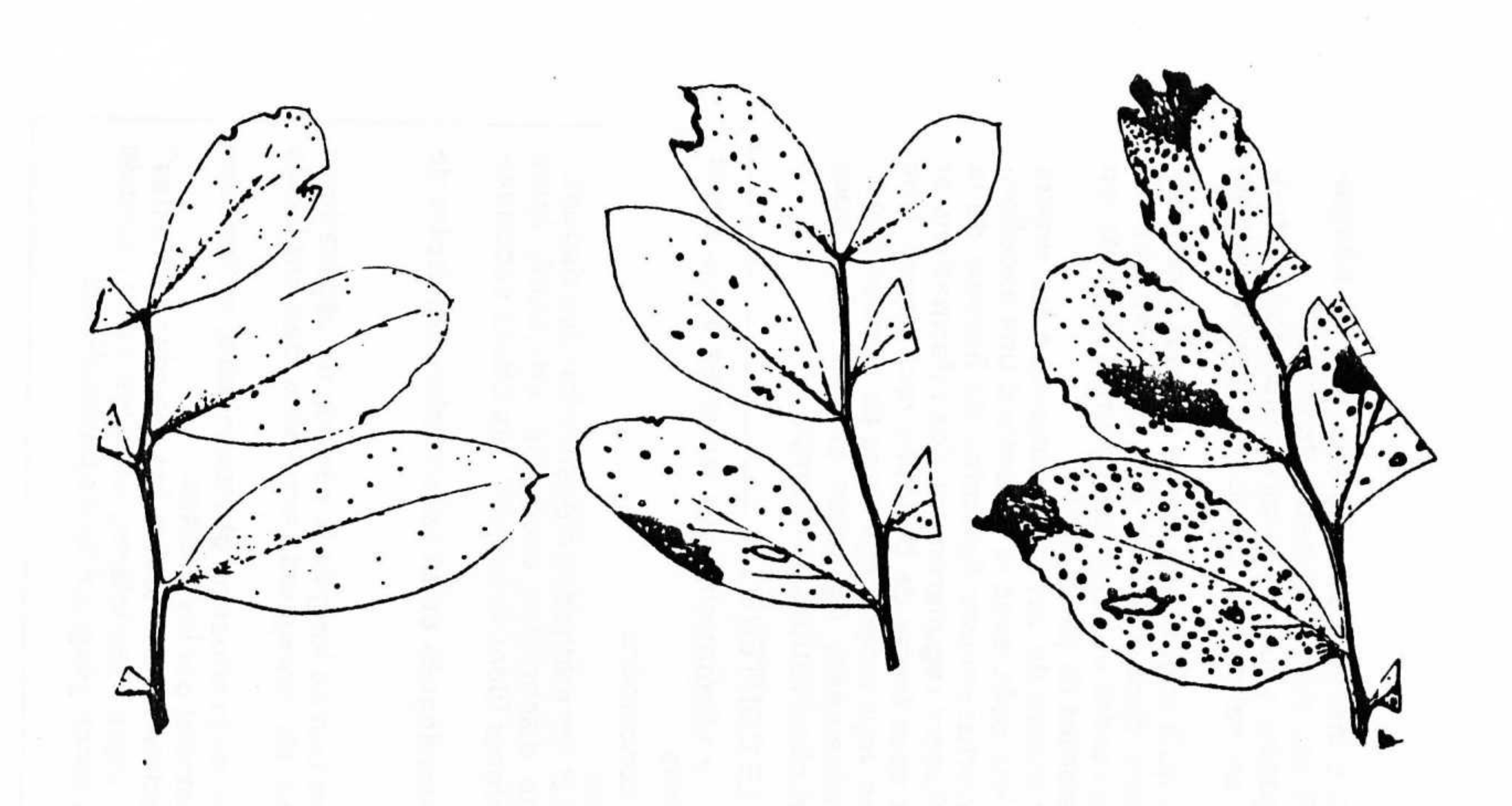
La réussite du traitement dépend beaucoup de l'homogénéité de la répartition des granulés sur le sol.

OSCINIES, GEOMYZA :

Des infestations sur environ 30 % des pieds ont été détectées en Chalosse. Les larves de ces petites mouches minent le cornet et peuvent détruire le coeur des maïs au stade 1,5 à 2 feuilles affaiblis par le froid. Une intervention est possible au chlorfenvinphos ou trichloronate à 50 g MA/ha.

FEVEROLE

Les parcelles sont maintenant défleuries. En absence d'intervention, malgré notre précédent bulletin, le botrytis peut évoluer sur feuilles selon le schéma suivant, augmentant les risques de contamination des gousses :



p10